



EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED.

Conditions générales DHL Global Forwarding (Valide à partir du 21 décembre 2023)

Conditions générales

- Lorsqu'un expéditeur commande des services DGF, il accepte, en son nom et au nom du destinataire de la livraison et de toute autre personne ayant un intérêt dans le chargement, que les conditions générales décrites dans la présente ou sur le site Internet de DGF s'appliquent.
- DHL Global Forwarding, l'unité d'expédition de fret de DP DHL Group et toutes ses succursales ou sociétés affiliées, peuvent recourir à tout opérateur ou sous-traitant et procéder à l'acheminement à leur seule discrétion pour remplir leurs obligations contractuelles, sauf accord contraire par écrit.
- Les temps de transit indiqués sont des estimations et les délais réels peuvent varier selon le calendrier de l'opérateur. En outre, les délais de livraison indiqués ne reflètent pas les délais réels en raison des contrôles à l'exportation ou des procédures de passage en douane et s'appliquent qu'aux jours ouvrés uniquement.
- Les frais totaux offerts n'incluent pas la couverture d'assurance, sauf mention contraire. Si aucun produit d'assurance explicite n'est convenu, la responsabilité de DHL Global Forwarding se limite aux Conditions commerciales standard définies ci-dessous ou aux conditions imprimées dans le connaissance resp. Air Waybill.
- DHL Global Forwarding fait tout son possible pour se conformer intégralement et à tout moment avec les lois et réglementations en vigueur en matière de transport de cargaisons dangereuses. Dans cette optique, nous travaillons avec nos clients et partenaires opérateurs pour assurer que toutes les cargaisons dangereuses sont correctement déclarées au moment de programmer l'expédition afin d'empêcher toute mauvaise déclaration. En cas de mauvaise déclaration d'une cargaison dangereuse par un client de DHL Global Forwarding, les pénalités, coûts, conséquences et toute responsabilité pour cette déclaration erronée incomberont au client.
- Les offres et les devis de DHL Global Forwarding présentent les frais estimés pour la livraison concernée, selon la dimension, poids, mode de transport, expéditeur/consignataire, les conditions internationales de vente et le lieu de ramassage/livraison. Les frais et les temps de transit peuvent varier si la cargaison est différente de celle spécifiée dans l'offre/le devis.
- Les taux de change utilisés dans les offres/devis de DHL Global Forwarding sont uniquement valables au moment de l'estimation. Les frais seront convertis dans la devise de la facture selon les taux de change, lesquels peuvent être soumis à la hausse. Pour les expéditions dont le port est payé par le destinataire (« port dû »), des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.
- « Force majeure » signifie pour toute Partie, toute circonstance hors du contrôle raisonnable de cette Partie, y compris, catastrophes naturelles, conformité avec toute loi de toute autorité gouvernementale ou autre, guerre ou urgence nationale, émeutes, mouvements populaires, terrorisme, piraterie, incendie, explosion, inondation, actes criminels, toute menace en lien avec la sécurité informatique, notamment cyberattaques, conditions climatiques sévères, épidémie, pandémie, confinements, grèves et autres différends industriels (qu'ils concernent la main-d'œuvre de la Partie concernée ou de ses sous-traitants), pénurie de main-d'œuvre, de matériaux et de services et incapacité ou retard d'approvisionnement.
- En cas d'arrêt des systèmes informatiques, de leurs secteurs ou segments en raison d'une menace ou d'une attaque en lien avec la sécurité informatique, on considérera toujours que les actions visant à limiter leurs conséquences sont menées.
- DGF se réserve le droit de transmettre tout supplément imputé par un transporteur ou une compagnie aérienne sans avis préalable en cas de Force majeure.
- Tout contrat conclu sur la base de ce devis peut être résilié par toute Partie à tout moment sous réserve d'avis écrit préalable d'au moins 25 jours ouvrés.
- Les offres/devis de DHL Global Forwarding sont fournis à titre informel uniquement et ne sont pas contraignants.
- DGF respecte les mesures de sécurité appropriées conformément à la norme ISO 27001/2013 (International Standard Organization). DGF est entièrement responsable de la sécurité des informations client et de celle de ses systèmes informatiques dans le cadre de l'utilisation des services de DGF. Le client est responsable de l'entretien des copies de sauvegarde de ses informations et de la protection de ses systèmes informatiques.

Conditions spéciales pour le fret aérien

- Tous les tarifs et les services proposés par DHL Global Forwarding sont sujets aux conditions commerciales standard de DHL Global Forwarding et aux House Air Waybill Terms (veuillez consulter le lien ci-dessous) :
<https://www.dhl.com/content/dam/dhl/global/dhl-global-forwarding/documents/pdf/glo-dgf-hawb-terms.pdf>
- « Frais de port » et « Frais origine-destination » seront facturés sur la base du poids taxé, qui est le poids brut ou volumétrique le plus élevé. Le poids volumétrique est déterminé selon un facteur 1:6, ce qui signifie, par exemple, poids volumétrique de 166,67 kilogrammes pour un volume d'un mètre cube (désigné par « ratio de densité » dans les devis).
- Tous les frais estimés sont uniquement applicables et valides pour les marchandises diverses et les cargaisons diverses (ne concerne pas les marchandises dangereuses, de grande valeur, à température contrôlée, périssables, avec traitement spécial ou composées d'effets personnels), n'excédant pas un poids taxé de 2 000 kilogrammes par chargement, sauf mention contraire.
- Si l'expéditeur ou son établissement de chargement n'est pas certifié comme « consignateur connu » par les autorités locales, l'envoi doit être soumis à un contrôle par rayons X, ou aux autres analyses de sécurité selon la réglementation locale, avant d'être transporté par avion. Il peut en résulter des frais supplémentaires pour la partie assujettie aux frais de transport.
- DHL Global Forwarding appliquera les suppléments de carburant et de sécurité effectifs à la date d'expédition sur la base du poids taxé. Les suppléments seront appliqués selon la norme d'origine de DGF et adaptés selon les évolutions du marché.
- La tarification se base sur le statut de l'expéditeur/consignateur tel que défini par l'autorité locale/l'organisme de régulation (Administration de la sécurité des transports aux États-Unis, Transport Canada, etc.).

Conditions spéciales pour le fret maritime

- Danmar Lines est le transporteur interne de DHL Global Forwarding. Tous les tarifs et les services proposés par DHL Global Forwarding ou Danmar Lines sont sujet aux conditions commerciales standard de DHL Global Forwarding et aux Conditions standard de Danmar Lines, respectivement (veuillez consulter le lien ci-dessous) :
(<https://www.dhl.com/content/dam/dhl/global/dhl-global-forwarding/documents/pdf/glo-dgf-ocean-danmar-line-terms-and-conditions.pdf>).
- Sauf accord explicite contraire, tous les frais estimés sont uniquement applicables et valides pour les marchandises diverses (ne concerne pas les marchandises dangereuses, de grande valeur, à température contrôlée, périssables, avec traitement spécial); la cargaison doit être en bon état de navigabilité et calibrée. En outre, la cargaison LCL doit être gerbable, ne pas être hors format (longueur inférieure à 5,8 m, largeur et hauteur inférieures à 2,2 m), de poids inférieur à 2 500 kilogrammes par pièce, pour les expéditions hors Asie Pacifique ne pas dépasser un volume d'expédition de 20 mètres cubes, ne pas dépasser un poids d'expédition de 10 000 kilogrammes, pour les zones Amérique et EMOA ne pas dépasser un volume d'expédition de 30 mètres cubes, ne pas dépasser un poids d'expédition de 15 000 kilogrammes et ne pas être composée ou contenir des effets personnels.
- Pour les estimations de marchandises dangereuses, notre tarification s'applique aux classes ci-dessous, sauf mention contraire :
 - Liquides inflammables OMI classe 3 → Sauf : UN3256 ; UN3258 ; Liquides et solides à température élevée
 - Matières toxiques OMI classe 6.1
 - Matières corrosives OMI classe 8
 - MPA/PSA groupe 3
 - Matières dangereuses diverses OMI classe 9 → Sauf : UN3256-UN3258, liquides et solides à température élevée ; UN3090, batteries au lithium métallique ; UN3480, batteries au lithium ionique/batteries polymères au lithium ionique ; UN3496, batteries, nickel-métal-hydrure ; UN 2212, 2590, 2315, 3151 et 3152
Les devis comportant la tarification de marchandises dangereuses sont toujours sujets à une approbation distincte au moment de la réservation et de l'expédition.
- Pour les estimations de marchandises à température contrôlée, notre tarification ne s'applique pas aux marchandises suivantes, sauf mention contraire :
 - Produits chimiques dangereux ou inoffensifs; cargaisons dangereuses; produits pharmaceutiques (y compris plasma sanguin); cargaisons de grande valeur (valeur supérieure à 500 K USD par conteneur)/AMER + 200 K USD par chargement; atmosphère contrôlée; refroidissement à basse température; marchandises à réfrigération restreinte, p. ex., ammonium, tétraméthylammonium, hydroxyde, caoutchouc brut, menthe/menthol, phénol ; engrais, chaux, substances albumineuses, amidon modifié, enzymes.

- Exception faite des voies en provenance/partance des États-Unis et en raison de la volatilité du marché, les données d'expédition par nos services stipulées dans ce devis sont valables pour une durée de 7 jours calendaires à compter du premier jour de validité du devis. Passé ce délai, le devis n'est plus valide. Vous pouvez ainsi organiser les réservations requises pour l'espace et l'équipement dans la période de validité du tarif mentionné au devis.
 - En raison de la volatilité du marché, nos offres FCL pour la région Asie Pacifique-Amérique sont valables pendant la période soumise pour chaque offre et sont sujettes à acceptation sous trois (3) jours calendaires à compter de la date d'estimation.
 - États-Unis : En raison de la réglementation de la FMC, les cargaisons doivent être reçues par DGF pendant la période de validité du devis lorsqu'elles sont sur les voies en provenance/partance des États-Unis. Dans le cas contraire, DGF se réserve le droit de réviser les tarifs proposés et de soumettre au client un nouveau devis pour examen et acceptation. Pour les expéditions FCL, la cargaison est considérée reçue quand le dernier conteneur d'une expédition est à l'intérieur du terminal à conteneurs ou, si DGF procède au ramassage auprès du client, quand le dernier conteneur de l'expédition est chargé au point de ramassage du client. Pour les expéditions LCL, la cargaison est considérée reçue quand le dernier élément d'une expédition est à l'intérieur du terminal CFS ou, si DGF procède au ramassage auprès du client, quand le dernier élément de l'expédition est chargé au point de ramassage du client.
 - Les « Frais de port » LCL seront facturés sur la base du poids taxé, qui est le poids brut ou volumétrique le plus élevé. Le poids volumétrique LCL est déterminé selon un facteur 1:1, ce qui signifie, par exemple, poids volumétrique de 1 000 kilogrammes pour un volume d'un mètre cube (désigné par « ratio de densité » dans les devis).
 - Les « Frais origine-destination » LCL seront facturés sur la base du poids taxé, qui est le poids brut ou volumétrique le plus élevé. Le poids volumétrique LCL est déterminé selon un facteur 1:3, ce qui signifie, par exemple, poids volumétrique de 300 kilogrammes pour un volume d'un mètre cube (désigné par « ratio de densité » dans les devis).
 - Tous les frais LCL peuvent être sujets à une taille de cargaison minimale. Le minimum est de 1 mètre cube, sauf mention contraire explicite.
 - En ce qui concerne le ramassage et la livraison FCL, le poids par conteneur (charge + tare) ne doit pas dépasser la charge utile maximum définie par les réglementations du pays et les spécifications de l'équipement. Le non-respect de cette exigence peut engendrer des frais supplémentaires ou un refus de transport par DHL Global Forwarding.
- L'OMI (Organisation Maritime Internationale) a modifié la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) pour réglementer la pesée de tous les conteneurs avant réception au port d'embarquement ou chargement sur un bateau. La vérification du poids relève de la responsabilité de l'expéditeur. Les frais de pesée réels sont ensuite ajoutés à notre offre tarifaire selon les réglementations en vigueur au moment de l'expédition dans le pays concerné.
- Toutes les surcharges (y compris le facteur d'ajustement des soutes (BAF), le facteur d'ajustement des devises (CAF), la surcharge pour faible teneur en soufre (LSS), la surcharge pour coûts de mise en conformité OMI 2023, la surcharge pour les transporteurs réglementés dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (ETS) et de contrôle des émissions, la taxe pour risque de guerre, etc. DGF répercutera toute surcharge facturée par un transporteur en rapport avec les expéditions du client. DGF supprimera ou réduira la surcharge dès qu'elle sera supprimée ou réduite par le transporteur concerné. En ce qui concerne la surtaxe de conformité aux coûts de l'OMI, à partir du 1er janvier 2024, cette nouvelle réglementation entre en vigueur et exige que tous les transporteurs maritimes à réduisent davantage leurs émissions en réponse au changement climatique. Si l'OMI n'est pas prête à mettre en œuvre cette surtaxe au 1er janvier 2024, pour les exportations et les importations vers l'Union européenne, c'est le système d'échange de quotas d'émission et la surtaxe pour les transporteurs réglementés en matière de contrôle des émissions (ETS) qui s'appliqueront à la place.
 - Les frais de connaissance sont appliqués pour chaque expédition. Si une expédition doit être divisée en plusieurs connaissances pour une raison quelconque, DHL Global Forwarding se réserve le droit de facturer des frais respectifs en fonction du nombre de connaissances émis.
 - Tout supplément (y compris frais de soute [BAF], facteur d'ajustement [CAF], Low Sulphur Surcharge [LSS], frais pour l'assurance contre les risques de guerre, supplément saisonnier, supplément de récupération des coûts d'urgence, etc.) est sujet à des fluctuations. DGF ne règlera aucun supplément facturé par un transporteur en lien avec les cargaisons d'un client. DGF annulera ou réduira le supplément dès que ce dernier sera annulé ou réduit par le transporteur concerné.
 - Les frais de connaissance doivent être appliqués par cargaison. Si une cargaison doit être divisée en plusieurs connaissances pour une raison quelconque, DHL Global Forwarding se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires en fonction du nombre de connaissances émis.
 - Surestarie, immobilisation au port et délai d'entreposage portuaire seront pris en charge selon les normes du transporteur; des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.



EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED.

- Pour les cargaisons dont DHL Global Forwarding est chargé des services d'importation uniquement, nous devons recevoir un connaissance certifié original, un bordereau d'expédition et la facture commerciale par courrier, sauf indication contraire, avant que le navire de haute mer atteigne le port de destination.
- Quand DHL Global Forwarding agit en tant que transporteur non exploitant de navires (NVOCC), ces conditions générales constituent également un Negotiate Rate Arrangement (NRA) tel que défini par la Federal Maritime Commission (FMC). **LA RÉSERVATION DU CHARGEMENT PAR L'EXPÉDITEUR APRÈS RÉCEPTION DES CONDITIONS DE CE NRA OU DE SON AVENANT CONSTITUE ACCEPTATION DE LA TARIFICATION ET DES CONDITIONS DE CE NRA OU DE SON AVENANT.**

Conditions spéciales pour le fret routier

Tous les tarifs et les services proposés par DHL Global Forwarding sont sujets aux conditions commerciales standard de DHL Global Forwarding et aux Road Waybill Terms (veuillez consulter le lien ci-dessous) :

<https://www.dhl.com/content/dam/dhl/local/ca/dhl-global-forwarding/documents/pdf/ca-en-dgf-road-bill-lading-terms-conditions.pdf>

- Les tarifs peuvent évoluer avec ou sans avis préalable, car ils dépendent de la disponibilité de l'équipement et des hausses appliquées par les tiers.
- Les tarifs n'incluent pas le bâchage, sauf mention contraire dans le corps du devis.
- Les tarifs n'incluent aucun permis ou escorte requis pour les expéditions de dimensions excessives, sauf mention contraire dans le corps du devis.
- Les tarifs donnés pour le fret routier n'incluent pas le dédouanement. Les expéditions sous douane sont sujettes à des frais supplémentaires.
- Le cas échéant, DHL Global Forwarding peut appliquer un supplément pour le carburant, lequel peut évoluer mensuellement, avec ou sans avis préalable.
- La PROTECTION DE VALEUR DE LA CARGAISON EXPÉDIÉE DE DHL (SVP), qui étend notre limite de responsabilité, est disponible sur demande écrite (sujet à conditions).
- Chargement/déchargement à remorque attelée : deux heures incluses; temps supplémentaires à 125 \$ par heure ou fraction d'heure.
- 44 000 livres par semi-remorque complète, sauf mention contraire dans le corps du devis lui-même
- Les cargaisons dangereuses et périssables sont acceptées sur entente particulière uniquement.
- Les effets personnels ne sont pas acceptés. Pas de livraison ou ramassage à domicile.
- D'autres conditions peuvent s'appliquer. Veuillez reconfirmer toutes les conditions avant réservation de l'expédition

Pour les chargements incomplets nationaux et les expéditions transfrontalières (en supplément des conditions ci-dessus) :

- Chargement/déchargement à remorque attelée : demi-heure incluse; temps supplémentaire à 95 \$ par heure ou fraction d'heure.
- 1 500 livres maximum par palette sur la base de palettes standards 48 X48 po.

Conditions spéciales pour courtage en douane

Lorsque qu'un expéditeur fait appel aux services de courtage en douane de DHL Global Forwarding, il accepte, en son nom, au nom du destinataire de la cargaison et de toute autre partie avec un intérêt dans la cargaison, que les conditions commerciales standard de la Société canadienne des courtiers en douane doivent s'appliquer en plus des conditions générales du document de transport applicable ou toute autre condition commerciale applicable. Les conditions commerciales de la Société canadienne des courtiers en douane doivent s'appliquer à tous les services de courtage en douane.

Tarifications, prix, factures

- Les tarifs s'entendent hors taxes, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de douane, la responsabilité élargie, la protection de la valeur de l'expédition/de l'entrepôt, la fumigation, l'inspection, le stockage, la surestarie, la détention, la quarantaine, le camionnage ou l'entreposage sous douane, l'escorte, l'établissement de la déclaration d'exportation, les frais de transfert à des tiers, la manutention en dehors des heures normales de travail, les heures d'attente supplémentaires, l'utilisation d'équipements ou de services spéciaux (p. ex. services de transport spéciaux, branchement/suivi de réfrigération), frais de reglaçage ou de réapprovisionnement en neige carbonique, frais de débours, frais de messagerie, frais d'assurance, facturation à des tiers, frais liés à l'administration, autres frais légaux, frais de (dé)chargement, de blocage, d'arrimage et de nettoyage du conteneur, de triage, de (dé)palettisation, assemblage, de reconditionnement, de contrôles radiographiques traités séparément, de fouille manuelle, de reniflage, etc.



EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED.

- Tous les frais et les services fournis sont soumis à l'espace disponible (navire), à la disponibilité des équipements et à la praticabilité des routes de transport.
- Les frais de ramassage et/ou de livraison sont établis sur la base des services et équipements standards et les frais estimés ne s'appliquent pas aux transporteurs cautionnés et sont uniquement applicables aux heures d'ouverture habituelles, sauf accord contraire. Les suppléments pour le carburant sont susceptibles de changer
- Les coûts de collecte et de livraison indiqués dans ce devis concernent le point de collecte et de livraison spécifié uniquement. Si le point de collecte ou de livraison n'est pas spécifié ou s'ils sont différents, la tarification standard de DHL Global Forwarding pour un tel service s'applique.
- En cas de cargaison « défaillante », DHL Global Forwarding se réserve le droit de facturer des « frais de défaillance ».
- Toute taxe de dédouanement pour les déclarations d'importation et d'exportation standards couvertes par le devis comprend jusqu'à trois (3) codes HS (lignes) et tout code HS supplémentaire sera facturé en tant que « ligne supplémentaire ». Pour tout autre service en lien avec les douanes, à part les déclarations standard d'importations et d'exportation, des frais supplémentaires s'appliquent. Si cela est exigé par le client et autorisé selon la législation du pays, le remboursement des droits et taxes effectué par DHL Global Forwarding au nom du client fera l'objet d'un supplément. Tout frais tiers facturé à DHL Global Forwarding (p. ex., prise en charge au port, frais de gare et stockage) sera facturé au coût.
- Toute facture est payable à réception, sauf accord contraire par écrit. Nous nous réservons le droit de demander le paiement en avance.
- Information importante concernant le matériel d'emballage en bois :
À compter du 1^{er} janvier 2021, tous les matériels d'emballage en bois (y compris les palettes, boîtes et caisses) transportés dans les deux directions entre le R.-U. et l'UE doivent respecter la norme internationale ISPM15.
La non-conformité peut conduire à des retards et des pénalités, c'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir expédier vos marchandises à l'aide de produits conformes.

La situation en Ukraine

L'évolution spectaculaire de la crise en Ukraine touche tous les moyens de transport du secteur des transports, notamment les cargaisons des expéditeurs et la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, DHL Global Forwarding a temporairement suspendu toutes ses expéditions et ses services connexes à destination et en provenance de l'Ukraine. En outre, les services entrants vers la Russie et la Biélorussie ont été suspendus et nous n'accepterons plus les expéditions vers ou via la Russie ou la Biélorussie jusqu'à nouvel ordre. Cela comprend tous les modes de transport, les expéditions en transit et les dédouanements.

De plus, ces événements inattendus et les restrictions associées (p. ex., la fermeture de l'espace aérien) pourraient impacter la capacité de transport, les itinéraires et autres éléments opérationnels. Ces conditions dépassent notre contrôle raisonnable. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de modifier nos services en termes d'itinéraires, de tarifs et de durée d'acheminements, et d'appliquer les suppléments compensatoires résultants de la situation en Ukraine.

Situation en Israël

La situation en Israël continue d'avoir un impact sur tous les modes de transport de l'industrie du transport. Cela comprend tous les modes de transport, toutes les expéditions d'importation/exportation/transit et le dédouanement. Les restrictions actuelles (par exemple, la fermeture de l'espace aérien) peuvent avoir un impact sur la capacité de transport, l'acheminement et d'autres questions opérationnelles. Ces conditions sont hors de notre contrôle raisonnable et nous nous réservons donc le droit de modifier nos services en termes d'itinéraires, de tarifs et de temps de transit, et d'appliquer des suppléments.

Supplément d'urgence pour le recouvrement des coûts (ECRS)

En raison du conflit en mer Rouge, qui a entraîné le détournement de nombreux navires ou leur mise à quai dans des eaux sûres, et de l'augmentation des coûts des activités maritimes et logistiques, une surtaxe d'urgence pour le recouvrement des coûts (ECRS) s'appliquera sur les trafics de l'Europe vers l'Asie, l'Inde Sub. Cont. et Arab. Gulf et de l'Asie, India Sub. Cont. et Arab. Gulf vers l'Europe.

La surtaxe sera mise en œuvre à partir du 1er janvier 2024. Comme la situation est dynamique, nous mettrons à jour les surtaxes et publierons les mises à jour sur notre [site web](#).

Conformité aux contrôles à l'exportation – Sanctions – Marchandises dangereuses

L'expéditeur doit assurer la conformité avec toutes les lois, réglementations et sanctions en matière de contrôles à l'exportation (« Lois à l'exportation ») et garantir notamment que :

- (i) ni l'expéditeur, ni les agents, holdings, consignataires ou autres tiers directement embauchés par l'expéditeur pour la livraison de la cargaison ne sauraient être répertoriés dans toute liste de sanctions applicables en tant que partie interdite ou restreinte;
- (ii) la livraison de la cargaison à sa destination finale, tout utilisateur final connu ou utilisation finale ne constitue pas une infraction à une loi à l'exportation;
- (iii) l'expéditeur informera DHL si la cargaison est sujette à une sanction applicable ou à des restrictions à l'export/ré-export en vertu des lois à l'exportation; et
- (iv) l'expéditeur a obtenu tous les permis nécessaires, licences ou autres autorisations gouvernementales requises pour la livraison de la cargaison à sa destination finale et utilisation finale.

L'expéditeur doit fournir à DHL Global Forwarding toutes les informations, y compris le permis et les licences requis par les lois à l'exportation en vigueur afin de permettre à DHL Global Forwarding de procéder à la livraison de la cargaison dans le pays de destination finale. DHL Global Forwarding fait tout son possible pour se conformer intégralement et à tout moment avec les lois et réglementations en vigueur en matière de transport de cargaisons dangereuses. Dans cette optique, nous travaillons avec nos clients et partenaires opérateurs pour assurer que toutes les cargaisons dangereuses sont correctement déclarées au moment de programmer l'expédition afin d'empêcher toute mauvaise déclaration. En cas de mauvaise déclaration d'une cargaison dangereuse par un client de DHL Global Forwarding, les pénalités, coûts, conséquences et toute responsabilité pour cette déclaration erronée incomberont au client.

L'expéditeur confirme également et s'engage à assurer que toute cargaison remise par lui à DHL Global Forwarding n'est pas sujette à des restrictions à l'exportation et que tout contenu de la cargaison ne peut pas être qualifié de marchandise à usage militaire ou à double usage. Si un chargement ou une cargaison est sujet à des sanctions financières ou à des contrôles d'exportation, l'expéditeur s'engage à fournir à DHL Global Forwarding toutes les licences ou preuves de dérogations avant d'engager les services de DHL Global Forwarding pour prendre en charge ladite cargaison. DHL Global Forwarding se réserve le droit de refuser ou de suspendre la livraison de tout chargement ou cargaison aux fins de conformité avec les sanctions financières applicables et avec les lois et réglementations en vigueur en matière de contrôles à l'exportation, dont l'interprétation relève de l'entière discrétion de DHL Global Forwarding.

Informations de conformité du chargement

Le client est responsable de la conformité avec les exigences juridiques concernant le caractère d'actualité, l'exhaustivité et la précision des informations relatives au chargement. Le client reconnaît que des informations obsolètes, incomplètes ou incorrectes peuvent avoir un effet sérieux pouvant conduire à de lourdes amendes de la part des autorités réglementaires ou gouvernementales. Le client doit indemniser DHL Global Forwarding pour toute amende, pénalité, perte, coût et dommage dont DHL Global Forwarding ou un tiers (tel qu'un autre expéditeur de DHL Global Forwarding) peut être redevable en raison d'une information tardive, incomplète ou imprécise fournie par le client, lequel se verra également transmettre proportionnellement toute pratique, supplément, procédure ou réglementation d'une organisation gouvernementale ou réglementaire inconnu au moment de la proposition et imposé pendant la période de validité du tarif.

Code de conduite

Les parties contractantes doivent agir conformément aux lois et réglementations en vigueur. DHL Global Forwarding suit toujours ses propres Codes de conduite (Code de conduite de Deutsche Post DHL).

Confidentialité et protection des données

La proposition et les tarifs sont confidentiels. Aucune des parties ne peut divulguer ou rendre public l'existence ou le contenu de la proposition sans le consentement préalable de l'autre partie.

DGF est en droit de traiter les données transmises par le Client dans la mesure où cela est nécessaire pour l'exécution du contrat ou pour assurer le respect de ses propres obligations légales. En outre, DGF rappelle qu'elle peut être légalement tenue de notifier des données personnelles ou des données d'expédition aux tribunaux et aux autorités. Le client autorise DGF à utiliser son adresse e-mail afin de lui fournir des informations sur de nouvelles offres. Le Client peut à tout moment retirer gratuitement cette autorisation par courrier électronique à l'adresse suivante : customerdataprotection@dhl.com.



EXCELLENCE. SIMPLY DELIVERED.

Le Client s'assure qu'il s'est conformé à ses obligations légales en ce qui concerne les données personnelles fournies à DGF, y compris les données relatives aux destinataires qui peuvent être nécessaires pour les services de transport, de livraison et de logistique, comme par exemple le nom, l'adresse, l'email et le numéro de téléphone. Le Client doit informer les destinataires du traitement de leurs données personnelles aux fins susmentionnées, y compris le traitement pour la preuve de livraison. En cas de divulgation non autorisée de données à caractère personnel par le Client à DGF, le Client garantit DGF, à première demande écrite, contre toute réclamation de tiers, en particulier de destinataires, dans la mesure où DGF traite les données conformément au contrat. DGF assurera la protection des données conformément aux lois applicables. De plus amples détails sont disponibles dans notre Avis de confidentialité | MyDHLi | Global

Conditions commerciales standards

À moins que cela soit couvert par les réglementations légales obligatoires (p. ex., Règles de la Hague–Visby, Convention de Montréal, Convention de Varsovie, CMR), tous les services de DHL Global Forwarding (ci-après, « DGF ») sont fournis et traités en vertu des (1) Conditions commerciales standards et, le cas échéant, (2) les documents de transport de DHL (Airway Bill, Connaissance, connaissance routier), lesquels excluent ou limitent la responsabilité de DGF dans certaines circonstances. DGF n'acceptera aucune responsabilité autre que celles qui lui incombent en vertu des conventions internationales (Montréal, CMR, etc.). Si estimé, les tarifs pour les chargements à température contrôlée n'incluent aucune responsabilité supplémentaire en cas d'endommagement de la cargaison au-delà des montants préconisés dans (1) ou (2). Quand un document (2) est émis, les conditions générales qu'il contient sont prépondérantes et gouvernent les services dans les domaines pour lesquels le document (2) a été émis. Quand aucun document (2) n'a été émis, les services doivent être gouvernés par la convention de transport, les conditions de l'association nationale des expéditeurs transitaires ou des lois nationales applicables. En l'absence de telles réglementations, les Conditions commerciales standards de DGF (1) s'appliquent.

Autres conditions

Lorsque l'expéditeur commande les services d'entreposage de DHL Global Forwarding, il accepte, en son nom et au nom du destinataire de la livraison et de toute autre personne ayant un intérêt dans le chargement, que les conditions générales ci-dessous s'appliquent en plus des conditions générales incluses dans le document de transport applicable.

DHL Global Forwarding (Canada) Inc. Est un membre actif de la CIFFA (Canadian International Freight Forwarding Association). Les Conditions commerciales standards de la CIFFA doivent s'appliquer à tous les services et sont disponibles via le lien suivant : https://ciffa.com/wp-content/uploads/2021/06/CIFFA-STCs-2021-English_Rebrand.pdf

DHL Global Forwarding (Canada) Inc.